

**Commune
de
Rossenges**

Rossenges, le 6 juin 2024

Au Conseil général de Rossenges
de et à
1513 Rossenges

Préavis municipal N° 04-2024

Crédit pour le contrôle des séparatifs eaux usées / eaux claires

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commune de Rossenges fait partie du réseau Epuration Moyenne Broye qui prévoit une taxation différente pour les communes qui peuvent prouver que les séparatifs eaux usées – eaux claires sont conformes que pour celles qui n'auraient pas fait contrôler leurs installations.

La Municipalité a pris contact avec le service technique de l'AISTBV dont la commune est membre depuis le 01.01.2024 et a reçu une offre de contrôle par enfumage des conduites dans la commune qui se chiffre à Fr 11'026.30. Ce contrôle permettra aux éventuels défauts constatés d'être corrigés et de bénéficier ainsi d'une taxe d'épuration plus basse.

Conclusion

Au vu des informations qui précèdent, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Rossenges, dans sa séance du 13 juin 2024,

- vu le préavis municipal N° 04-2024,
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- **d'accepter** un crédit de contrôle des séparatifs eaux claires – eaux usées à hauteur de FR 11'100.-
- et de déléguer à la Municipalité toutes compétences pour la réalisation de ce contrôle.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Xavier Dégallier

Marlène Muriset



Commune
de
Rossenges

Association Intercommunale Service
Technique Broye Vaudoise (AISTBV)
M. Philippe Pahud
Grand-Rue 5b
Case postale 188
1522 Lucens

Rossenges, le 28 mars 2024

Devis pour contrôle de la mise en séparatif du réseau d'assainissement par enfumage

Monsieur,

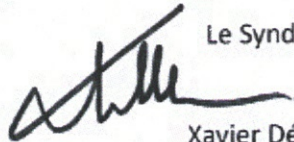
Nous accusons réception de votre envoi du 8 février 2024, comportant notamment le devis concernant le contrôle de la mise en séparatif du réseau d'assainissement de la Commune de Rossenges.

Votre offre chiffrée à Fr. 11'026.30 sera soumise au Conseil général lors de sa séance de juin prochain.

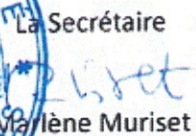
Nous reprendrons contact avec vous une fois que nous aurions pu recueillir sa détermination.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la Municipalité :


Le Syndic
Xavier Dégalier



La Secrétaire

Marlène Muriset